



Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences
Bureau de la gestion des dotations et des compétences
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières
BPCO

Note de mobilité
DGER/SDEDC/2019-288
12/04/2019

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 07/05/2019

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 10

Objet : appel à candidature des agents contractuels pour une affectation à la rentrée scolaire 2019, sur les postes à profil de direction de CFA, CFPPA, exploitations agricoles, ateliers technologiques ou de chargé de mission, vacants, ou susceptibles de l'être, dans les établissements publics locaux de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA).

Destinataires d'exécution

DRAAF et DAAF
 SRFD et SFD
 EPLEFPA et EPN

Résumé : la présente note a pour objet de préciser les modalités de candidature et d'examen des candidatures des agents contractuels exerçant les fonctions de directeur de centre constitutif d'établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) ou de chargé de mission, en CDI ou en CDD, sur les postes de direction de centre ou de chargé de mission vacants ou susceptibles de l'être à la rentrée scolaire 2019.

La présente note a pour objet de préciser les modalités de candidature et d'examen des candidatures des agents contractuels sur poste à profil, exerçant les fonctions de directeur de centre constitutif d'établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) ou de chargé de mission, en CDI ou en CDD, sur les postes de direction de centre ou de chargé de mission vacants ou susceptibles de l'être à la rentrée scolaire 2019.

- Elle comprend cinq annexes :
 - Annexe A : formulaire de candidature ;
 - Annexe B : accusé de réception de la candidature ;
 - Annexe C : modalités pour l'ouverture des droits pour les agents contractuels en rupture de contrat de travail ;
 - Annexe D : liste des postes de direction de centre proposés ;
 - Annexe E : liste des postes de chargé de mission proposés.
- Les postes concernés relèvent des catégories suivantes :
 - Directeur de CFA (centre de formation des apprentis) ;
 - Directeur de CFPPA (centre de formation professionnelle et de promotion agricoles) ;
 - Directeur de CFA et CFPPA
 - Directeur d'exploitation agricole ;
 - Directeur d'atelier technologique ;
 - Chargé de mission

1. Procédure de candidature et recevabilité

1.1 Personnels concernés

Tous les agents contractuels occupant les fonctions de directeurs de centre ou de chargé de mission doivent participer à la mobilité des directeurs de centre constitutif d'EPLEFPA et des chargés de mission.

1.2 Modalités de participation

Les agents contractuels directeurs de centre et chargés de mission en fonction pendant l'année scolaire en cours doivent obligatoirement formuler des vœux, pour disposer d'une affectation à la rentrée scolaire 2019-2020.

L'absence de participation à la mobilité emporte le non renouvellement du CDD ou le licenciement au titre du CDI.

Les directeurs de centre ou chargés de mission qui ne souhaitent pas obtenir un nouveau poste à la rentrée scolaire 2019-2020 doivent en informer expressément l'administration, en complétant les parties correspondantes de l'annexe A à la présente note de service.

Les agents contractuels directeurs de centre ou chargés de mission peuvent postuler sur l'ensemble des postes d'agent contractuel de l'enseignement et de CPE, s'ils ne souhaitent plus exercer les fonctions de directeur de centre ou de chargé de mission. Il leur appartiendra donc de participer à la campagne de mobilité des ACEN (agents contractuels de l'enseignement national) dans le respect du calendrier et des modalités fixées par la note de mobilité n°2019-266 du 4 avril 2019.

Il est à noter que le changement de fonction entraînera un changement du niveau de la rémunération.

1.3 Cas des agents n'ayant pas participé à la campagne de mobilité

En l'absence de formulation de vœux ou d'expression claire d'une volonté de démissionner, ou si l'agent a expressément émis le souhait dans l'annexe A de ne pas obtenir de nouveau poste à la rentrée scolaire 2019 :

- Les agents en CDD ne pourront pas être renouvelés et feront l'objet d'une fin de contrat au 31/08/2019 ;
- Les agents en CDI ne pourront pas être affectés sur un poste. Une procédure de licenciement sera mise en œuvre ;
- Les agents en CDI en position de congé sans rémunération verront leur contrat prorogé dans les mêmes conditions, dans la limite de la durée légale d'octroi du congé (10 ans).

Il est rappelé que l'ouverture des droits ARE se fait désormais auprès de Pôle Emploi, dans les conditions de la convention de gestion signée avec le MAA (cf. annexe C).

Précisions :

Les frais de changement de résidence (FCR) seront pris en charge selon les dispositions définies par le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 modifié, appliquées dans les mêmes conditions que pour les agents titulaires. Néanmoins, la première demande de prise en charge des FCR ne peut être obtenue pour la rentrée scolaire 2019 que si l'agent justifie de trois ans d'ancienneté dans la résidence administrative qui était la sienne au cours de l'année scolaire 2018/2019.

1.4 Cas des agents renonçant au poste obtenu en CCP

Le renoncement au poste obtenu en CCP devra être exprimé de manière écrite auprès de la DGER (bureau de la gestion des dotations et des compétences) et du SRH (bureau de gestion des personnels contractuels) dans les meilleurs délais, par courriel adressé à nicolas.calame@agriculture.gouv.fr et isabelle.hernandez@agriculture.gouv.fr. Le renoncement conduit à la rupture du lien contractuel ou à son non-renouvellement en application du décret n° 86-83 modifié du 17 janvier 1986.

2. Envoi des dossiers de candidature par les agents

La procédure comporte deux démarches **simultanées** : l'envoi du dossier et la démarche de candidature.

2.1. Envoi du dossier

Le dossier de candidature est composé de :

- **l'annexe A** (demande d'affectation ou renoncement à une affectation, composée de 3 pages) ;
- **l'annexe B** (accusé de réception remis au candidat) ;
- **la copie des diplômes** (diplôme de niveau le plus élevé et / ou le plus adapté au profil des postes demandés) permettant d'attester l'aptitude de l'agent à occuper les fonctions de directeur de centre en cas de changement de type de centre ou de chargé de mission (selon les prérequis indiqués dans la fiche de poste) ;
- **1 curriculum vitae** à jour.

Les agents contractuels occupant un poste déposent leur dossier en UN SEUL EXEMPLAIRE à l'établissement d'affectation au plus tard le **7 mai 2019, 17h** (accusé de réception daté et signé par l'établissement faisant foi).

Les agents en situation de congés (congé grave maladie, congé sans rémunération, congé

maternité, congé parental) envoient leur dossier de candidature directement au SRFD/SFD de la DRAAF/DAAF de rattachement au plus tard le **7 mai 2019, 17h**, cachet de la poste faisant foi.

Les dossiers déposés ou envoyés après la date précitée ne seront pas examinés. Tout dossier incomplet sera examiné en l'état, en CCP, au vu des seules pièces déposées ou envoyées.

L'accusé de réception (annexe B) est, selon le cas, remis (daté et signé) à l'agent lors du dépôt de son dossier à son établissement d'affectation ou lui est retourné par courriel (pour les agents en congé) dès réception de son dossier par la DRAAF ou la DAAF de rattachement.

En parallèle, dans le **respect de la même date**, le candidat adresse **un exemplaire de l'annexe A**, par messagerie électronique (sous format PDF) :

- à la direction générale de l'enseignement et de la recherche / bureau de la gestion des dotations et des compétences, par voie électronique, à M. Nicolas CALAME (nicolas.calame@agriculture.gouv.fr) ;
- et aux IGAPS, chargés, respectivement :
 - du suivi de l'établissement actuel d'affectation de l'agent ;
 - du suivi de l'établissement demandé.

2.2. Démarche de candidature

2.2.1 Auprès du directeur d'EPLEFPA

Les postes de direction de centre sont des **postes à profil**. Chaque candidat doit **obligatoirement** prendre l'attache des directeurs des EPLEFPA dont dépendent les postes sur lesquels il postule.

2.2.2 Auprès de l'autorité académique d'accueil

Chaque candidat sur poste de direction de centre **doit aussi obligatoirement prendre contact** avec l'autorité académique d'accueil (SRFD ou SFD compétent) pour présenter sa candidature faute de quoi, cette candidature ne sera pas classée. Cette phase vise à compléter les informations sur les caractéristiques du poste sollicité, pour en **connaître le contexte** et **les caractéristiques** ainsi que **les objectifs** attendus.

De la même façon, pour les mêmes raisons, chaque candidat sur les postes de chargé de mission doit **obligatoirement** prendre contact avec le SFD / SRFD compétent.

3. Traitement des candidatures

3.1. Traitement, saisie et transmission des dossiers par les DRAAF / DAAF d'origine

La DGER et la DRAAF contrôlent la recevabilité des candidatures fixée par la présente note de service. La DGER examine chaque candidature transmise au regard des avis circonstanciés dont elle a fait l'objet de la part des directeurs d'EPLEFPA et de l'autorité académique d'accueil.

Les demandes de mutation des agents sont saisies **dans Agorha mobilité** par les DRAAF / DAAF **au plus tard le 10 mai 2019**.

L'autorité académique transmet ensuite par **voie électronique** l'ensemble des demandes collectées pour le **13 mai 2019** à la direction générale de l'enseignement et de la recherche - bureau de la gestion des dotations et des compétences, à M. Nicolas CALAME (nicolas.calame@agriculture.gouv.fr).

3.2. Transmission des avis par les DRAAF / DAAF d'accueil

L'autorité académique d'accueil examine les candidatures et communique ses **avis circonstanciés** sur l'ensemble des candidats, au moyen d'une **fiche récapitulative des candidatures**.

Cette fiche doit être retournée à la direction générale de l'enseignement et de la recherche / bureau de la gestion des dotations et des compétences, **au plus tard le 20 mai 2019**, par voie électronique à M. Nicolas CALAME (nicolas.calame@agriculture.gouv.fr).

4. Examen des candidatures en CCP

L'examen des candidatures donne lieu à 2 tours de CCP. Seuls les candidats n'ayant pu obtenir de vœux au 1^{er} tour seront sollicités pour participer au 2nd tour. Ils seront contactés individuellement par la DGER, par courriel, afin de formuler à nouveau des vœux parmi les postes restés vacants.

Enfin, les postes encore vacants ou susceptibles de l'être à l'issue de l'année scolaire en cours, seront présentés à la mobilité des agents contractuels organisée par la note de service annuelle publiée à l'été 2019.

Examen du dossier des agents ayant été inspectés

La CCP examinera les dossiers des agents contractuels ayant fait l'objet de deux rapports d'inspection portant un avis défavorable. Elle rendra une préconisation sur le renouvellement de leur contrat.

5. Postes proposés au mouvement

Les postes proposés à la mobilité sont présentés **en annexe D** (direction de centre) et en **annexe E** (chargé de mission) par type d'emploi, par région et par EPLEFPA, et sont identifiés par un numéro. Ils sont soit vacants (V), soit susceptibles de l'être (SV), et peuvent comporter une observation (colonne « précision »).

**Le sous-directeur des établissements,
des dotations et des compétences**

**La sous-directrice de la gestion des
carrières et de la rémunération**

Hervé AMIOT-CHANAL

Noémie LE QUELLENEC

Annexe A

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

(Personnels non titulaires) DEMANDE D'AFECTATION RENTREE SCOLAIRE 2019	A REMPLIR EN MAJUSCULES ENVOI APRES VISA du Chef d'établissement EN 1 EXEMPLAIRE A LA DRAAF / DAAF – SRFD / SFD DONT VOUS RELEVEZ AVANT LE 7 MAI 2019 17h00 DELAI DE RIGUEUR <i>(le cachet de la poste faisant foi)</i>
---	---

NOM : PRENOM : NOM PATRONYMIQUE :	STATUT : ACEN CDI <input type="checkbox"/> / CDD <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> AC directeur de centre CDD <input type="checkbox"/> / CDI <input type="checkbox"/> E-mail professionnel : E-mail personnel (souhaitable) : Téléphone fixe : Téléphone portable :
---	--

ADRESSE PERSONNELLE :

NUMERO AGORHA : |__|__|__|__|__|__| (A indiquer **IMPERATIVEMENT**)
(Ce numéro figure sur votre notification administrative)

ETABLISSEMENT D'AFECTATION :
 POSTE OCCUPE (cochez la mention) : enseignant CPE directeur de centre missions
 TEMPS DE TRAVAIL ACTUEL : |__|__|__| %

Si vous ne souhaitez pas obtenir un nouveau poste à la rentrée scolaire 2019, cochez la case : |__|
(et apposez votre signature en page 3 de ce formulaire)

SITUATION PROFESSIONNELLE
DATE D'AFECTATION DANS LE POSTE ACTUEL : __ __ __ __ __ __
DATE DU 1 ^{er} RECRUTEMENT AU MAA : __ __ __ __ __ __ (formation initiale, formation par apprentissage ou continue) (ACER – ACEN)
MATIERE(S) ENSEIGNEE(S) : (en commençant par la matière correspondant à la durée de service la plus importante)
DATE DE LA DERNIERE INSPECTION : __ __ __ __ __ __

DIPLOMES (joindre obligatoirement une copie)			
	Nature du diplôme	Spécialité du diplôme	Date d'obtention
Fin de cycle secondaire	<i>Ex : baccalauréat</i>	<i>Scientifique</i>	<i>2008</i>
•			

SITUATION FAMILIALE	Marié(e) / Pacsé(e) __ / Vie maritale __	
	Célibataire __ / Veuf (ve) __ / Divorcé(e) __	
Nombre d'enfant(s) de moins de 20 ans à charge __	Parent isolé __	Garde partagée __
PROFESSION ET LIEU DE TRAVAIL DU CONJOINT OU PARTENAIRE DE PACS :		

NOM / PRENOM :		NUMERO AGORHA : __ __ __ __ __ __
<u>AFFECTATIONS DEMANDEES POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2019</u>		
Votre affectation actuelle doit figurer dans la liste de vos vœux si vous désirez y être maintenu(e)		
LIBELLE ETABLISSEMENT	N° POSTE	LIBELLE DU POSTE
Exemples :		
1) <i>Exploitation agricole de Pontivy</i>	1478	<i>Directeur d'exploitation agricole</i>
2) <i>CFPPA Fayl Billot</i>	1210	<i>Directeur du CFPPA</i>
1)		
2)		
3)		
4)		
5)		
6)		
7)		
8)		
9)		
10)		
11)		
12)		
13)		
14)		
15)		
16)		
17)		
18)		
19)		

<u>ANCIENNETE DE SERVICES AU MAA</u>					
Il est demandé à chaque agent d'indiquer son ancienneté de services en mois. Sont prises en compte les périodes d'exercice en qualité d'ACEN (contrat national) et d'ACER (contrat régional), à l'exception des contrats sur budget des EPL.					
<u>ACEN</u>		<u>ACER</u>		<u>TOTAL</u>	

NOM / PRENOM :	NUMERO AGORHA : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
----------------	--------------------------------------

MOTIVATIONS DE VOS CHOIX

« Je m'engage à accepter toute affectation correspondant à mes vœux qui me sera proposée et suis informé(e), que l'absence d'obtention d'un poste fera obstacle au renouvellement du contrat » (1)

Date et signature précédée de la mention « **Lu(e) et approuvé(e)** » (1)

« Je déclare ne pas solliciter de nouvelle affectation en tant qu'AC directeur de centre à la rentrée 2019 » (1)

Date et signature précédée de la mention « **Lu(e) et approuvé(e)** » (1)

VISA DU CHEF D'ETABLISSEMENT

DATE & SIGNATURE

VISA DU CHEF DE SRFD / SFD

DATE & SIGNATURE

(1) Barrer la mention inutile

Annexe B

Accusé de réception Mouvement des AC directeurs de centre – RS 2019

Ce document certifie la prise en compte de votre demande d'affectation (ou de non affectation)
sur un emploi d'AC directeur de centre pour la rentrée scolaire de septembre 2019

A remplir par l'intéressé(e)

Nom Prénom :

Établissement :

Adresse professionnelle :

A remplir par le chef d'établissement ou le SRFD ou la DGER

Dossier reçu le :

A l'EPLEFPA :

Au SRFD :

A la DGER :

Visa du chef d'établissement, du chef de SRFD ou de la DGER

Modalités pour l'ouverture des droits pour les agents contractuels en rupture de contrat de travail avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation au titre d'allocations de retour à l'emploi (ARE) sous convention de gestion avec Pôle Emploi

Vous êtes en fin de contrat avec le Ministère l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA). Votre contrat est arrivé à échéance et ne fera pas l'objet d'un renouvellement.

La présente fiche décrit les modalités qui vous permettront d'effectuer les démarches nécessaires à l'ouverture de vos droits à l'allocation retour à l'emploi auprès du Pôle Emploi afin de percevoir au plus vite vos allocations.

En tant qu'agent contractuel rémunéré par le MAA, votre situation présente des caractéristiques propres aux agents du secteur public :

- vous pouvez prétendre, sous certaines conditions, au bénéfice des allocations retour à l'emploi si, au terme de votre contrat, vous êtes à la recherche d'un emploi ;
- étant rémunéré par un employeur public pendant la période servant de référence au calcul de vos droits, vous pouvez être admis à l'assurance chômage au même titre que les salariés du secteur privé, en application de l'article L 5424-1 du code du travail.

Depuis octobre 2012, le MAA a conventionné avec Pôle Emploi afin que celui-ci procède directement à la gestion des droits ARE ainsi qu'à l'indemnisation. Dans ces conditions, le versement des allocations est effectué par votre Pôle emploi territorialement compétent dans les conditions prévues à la convention de gestion signée avec le MAAF.

Vos démarches à effectuer afin d'être inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi :

- votre service gestionnaire doit vous transmettre, à la rupture de votre contrat de travail, votre attestation destinée à Pôle emploi précisant le motif de rupture de contrat de travail ainsi que vos périodes d'affiliation et les rémunérations associées ;
- vous pouvez procéder à la pré-inscription sur le site du Pôle Emploi par voie informatique dès le lendemain de la rupture de votre contrat de travail. En effet, les droits à indemnisation débutent à cette date d'enregistrement. A défaut, vous devez procéder à votre inscription auprès de l'agence la plus proche de votre domicile avant votre entretien avec un conseiller pôle emploi.
- l'étude de votre dossier par le Pôle emploi permettra de déterminer vos droits et d'en assurer l'indemnisation.

Annexe D - secteur direction de centre constitutif d'EPLEFPA

Directeur CFPPA

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision	
Auvergne-Rhône-Alpes	CFPPA de Cibains à Belley (01)	1112	Poste entier	0	1		
	CFPPA Saint Flour (15)	1116	Poste entier	0	1		
	CFPPA Bourg les Valence (26)	1117	Poste entier	0	1		
	CFPPA Die (26)	1118	Poste entier	0	1		
	EPLEFPA de Vienne (38)	1119	Poste entier	0	1		
	CFPPA Montbrison (42)	1115	Poste entier	0	1		
	CFPPA Brioude Bonnefont (43)	2820	Poste entier	0	1		
	CFPPA Forestier Saugues (43)	1111	Poste entier	0	1		
	CFPPA Yssingeaux (43)	2816	Poste entier	0	1		
	CFPPA Marmilhat Lempdes (63)	1113	Poste entier	0	1		
	EPLEFPA des Combrailles (63)	2789	Poste entier	0	1		
	CFPPA La Motte Servolex (73)	2788	Poste entier	0	1		
	CFPPA Contamine sur Arve (74)	1114	Poste entier	0	1		
	Bourgogne-Franche-Comté	CFPPA de Dijon Quétigny (21)	1083	Poste entier	0	1	
		CFPPA La Barotte - Haute Côte-d'Or (21)	1079	Poste entier	0	1	
		CFPPA Mamirolle (25)	1081	Poste entier	0	1	
CFPPA du Morvan (58)		1085	Poste entier	0	1		
CFPPA Nevers (58)		1082	Poste entier	0	1		
CFPPA Vesoul (70)		1084	Poste entier	0	1		
CFPPA Mâcon Davayé (71)		1080	Poste entier	0	1		
Bretagne		CFPPA Guingamp (22)	1102	Poste entier	0	1	
Centre-Val de Loire	CFPPA Chartres (28)	1078	Poste entier	0	1		
Grand Est	CFPPA Charleville Mézières (08)	1100	Poste entier	0	1		
	CFPPA Avize (51)	1098	Poste entier	0	1		
	CFPPA L'Epine (51)	1099	Poste entier	0	1		
	EPLEFPA de Metz Courcelles Chaussy (57)	1101	Poste entier	0	1		
Hauts-de-France	CFPPA de la Thiérache (02)	1095	Poste entier	0	1		
	CFPPA Verdilly (02)	1092	Poste entier	0	1		
	CFPPA Ribécourt (60)	1096	Poste entier	0	1		
	EPLEFPA de l'Oise (60)	1093	Poste entier	0	1		
	CFPPA du Pas de Calais (62)	1097	Poste entier	0	1		
	CFPPA Abbeville (80)	1091	Poste entier	0	1		
	Site de Lomme CFPPA des Flandres	J001	Poste entier	0	1		
	CFPPA de la Haute Somme (80)	1094	Poste entier	0	1		
	Normandie	CFPPA de l'Eure horticole (27)	1086	Poste entier	0	1	
		Site Le Neubourg du CFPPA de l'Eure agricole (27)	1088	Poste entier	0	1	
CFPPA Coutances (50)		1087	Poste entier	0	1		
CFPPA Saint Lô Thère (50)		1089	Poste entier	0	1	+ CFA	
CFPPA Yvetôt		1090	Poste entier	0	1		
Nouvelle-Aquitaine		CFPPA Angoulême (16)	2784	Poste entier	0	1	
		CFPPA Surgères (17)	1107	Poste entier	0	1	
		CFPPA Meymac (19)	2785	Poste entier	0	1	
		CFPPA Tulle-Naves (19)	2787	Poste entier	0	1	
		Site d'Ahun du CFPPA de la Creuse (23)	1103	Poste entier	0	1	
	Site Montardon du CFPPA des Pyrénées Atlantiques (64)	1105	Poste entier	0	1		
	Site de Melle CFPPA Melle-Niort (79)	2815	Poste entier	0	1	+ CFA	
	CFPPA Montmorillon (86)	1104	Poste entier	0	1		
	CFPPA Venours (86)	1106	Poste entier	0	1	+ CFA	
	CFPPA Saint Yrieix (87)	2786	Poste entier	0	1		
Occitanie	Antenne de Florac du CFPPA de la Lozère (48)	1109	Poste entier	0	1		
	Site de Lannemezan du CFPPA Hautes Pyrénées (65)	1110	Poste entier	0	1		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	CFPPA Hyères (83)	1120	Poste entier	0	1		
Guyane	CFPPA Macouria (973)	2821	Poste entier	0	1	+ CFA	
Nouvelle Calédonie	CFPPA Province du Nord (988)	1123	Poste entier	0	1		

Directeur CFA

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Bourgogne-Franche-Comté	CFA du Territoire de Belfort (90)	1126	Poste entier	0	1	
Bretagne	CFA Saint Aubin du Cormier (35)	1129	Poste entier	0	1	
	CFA le Talhouët à Hennebont (56)	1130	Poste entier	0	1	
Grand Est	CFA des Ardennes (08)	1128	Poste entier	0	1	
Île-de-France	Site de Chailly du CFA de Seine et Marne (77)	1125	Poste entier	0	1	
	CFA CEZ Rambouillet (78)	1124	Poste entier	0	1	
Normandie	CFA Coutances (50)	1127	Poste entier	0	1	
Nouvelle-Aquitaine	Site de Saintes du CFA de la Charente Maritime (17)	1133	Poste entier	0	1	
	Site d'Hasparren du CFA des Pyrénées Atlantiques (64)	1132	Poste entier	0	1	
	CFA de la Haute Vienne (87)	1131	Poste entier	0	1	
Occitanie	Site de Carcassonne du CFA de l'Aude (11)	1134	Poste entier	0	1	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	EPLEFPA du Var Agricampus (83)	1135	Poste entier	0	1	
Martinique	CFA de la Martinique (972)	2790	Poste entier	0	1	

Annexe D - secteur direction de centre constitutif d'EPLEFPA

Directeur exploitation

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Auvergne-Rhône-Alpes	Exploitation agricole de Bourg-en-Bresse (01)	1184	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Cibeins (01)	1187	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole Montluçon Larequille (03)	1188	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole d'Aubenas (07)	1181	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de La Tour du Pin (38)	1190	Poste entier	0	1	
	Exploitation horticole de Grenoble Saint Ismier (38)	1189	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Montbrison St Genest M. (42)	1191	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole d'Yssingeaux (43)	1182	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Brioude Bonnefont (43)	1185	Poste entier	0	1	
	Exploitation viticole de Belleville sur Saône (69)	1183	Poste entier	0	1	
Bourgogne-Franche-Comté	Exploitation agricole de Chambéry (73)	1186	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole La Barotte - Haute Côte-d'Or (21)	1142	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Lons Le Saunier Montmorot (39)	1143	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Cosne-sur-Loire (58)	1144	Poste entier	0	1	
	Exploitation horticole de Plagny-Serquoise (58)	1145	Poste entier	0	1	
Bretagne	Exploitation piscicole de Château-Chinon (58)	1147	Poste entier	0	1	
	Exploitation horticole de Tournus (71)	1146	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Guingamp (22)	2792	Poste entier	0	1	
Centre-Val de Loire	EPLEFPA de Châteaulin Morlaix Kerliver (29)	1162	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Touvent Châteauroux (36)	1138	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de Tours Fondettes (37)	1139	Poste entier	0	1	
Grand Est	EPLEFPA de Vendôme (41)	1140	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Montargis-Le Chesnoy (45)	1141	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Charleville Mézières (08)	1156	Poste entier	0	1	
Hauts-de-France	Exploitation agricole de Bar Le Duc (55)	1158	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Château-Salins (57)	1157	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Crézancy (02)	2791	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Vervins (02)	1153	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Douai (59)	1151	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole du Quésnoy (59)	1152	Poste entier	0	1	
	Exploitation horticole de Lomme (59)	1155	Poste entier	0	1	
Île-de-France	Exploitation horticole de Ribecourt (60)	1154	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Rambouillet (78)	1137	Poste entier	0	1	
Normandie	Exploitation agricole de Vire (14)	1149	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole Le Robillard (14)	1150	Poste entier	0	1	

Directeur exploitation

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Nouvelle-Aquitaine	Exploitation agricole de St Lô-thère (50)	1148	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole d'Angoulême-l'Oisellerie (16)	1165	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Salles de Barbezieux (16)	1166	Poste entier	0	1	
	Exploitation aquacole de Bourcefranc (17)	2817	Poste entier	0	1	Spécialité ferme ostréicole - permis bateau nécessaire
	Exploitation agricole de la Ferme du Manus Neuvic (19)	2818	Poste entier	0	1	Spécialité vente en circuits courts en restauration collective
	Exploitation agricole de Tulle-Naves (19)	1173	Poste entier	0	1	Productions en agriculture biologique
	Exploitation horticole de Brive Voutezac (19)	1169	Poste entier	0	1	Productions horticoles et maraîchage
	Exploitation agricole d'Ahun (23)	1164	Poste entier	0	1	
	Exploitation viticole de Bergerac Monbazillac (24)	1172	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Dax (40)	2793	Poste entier	0	1	
Occitanie	Exploitation agricole de Bressuire (79)	1168	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Venours (86)	1171	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Castelnaudary (11)	1174	Poste entier	0	1	
	Exploitation viticole de Nîmes (30)	1177	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Ondes (31)	2819	Poste entier	0	1	
	Exploitation viticole de Riscle (32)	1176	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA de l'Hérault (34)	1175	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Vic en Bigorre (65)	1178	Poste entier	0	1	
	Exploitation horticole de Tarbes (65)	2794	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Lavour (81)	1179	Poste entier	0	1	
Pays de la Loire	Exploitation viticole de Montreuil-Bellay (49)	1161	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de Laval (53)	1160	Poste entier	0	1	
	Exploitation agricole de La Roche/Yon (85)	1159	Poste entier	0	1	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Exploitation agricole de Gap-Les Eméyères (05)	1195	Poste entier	0	1	
	EPLEFPA d'Antibes (06)	1193	Poste entier	0	1	
	Exploitation horticole d'Hyères (83)	1196	Poste entier	0	1	
Guadeloupe	Exploitation agricole de Guadeloupe (971)	1197	Poste entier	0	1	

Annexe D - secteur direction de centre constitutif d'EPLEFPA

Guyane	Exploitation agricole de la Guyane (973)	1199	Poste entier	0	1
Martinique	Exploitation agricole de la Croix Rivail (972)	1198	Poste entier	0	1
	Exploitation agricole du Robert (972)	2795	Poste entier	0	1

Directeur atelier techno

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Auvergne-Rhône-Alpes	Atelier technologique agroalimentaire d'Aurillac (15)	1206	Poste entier	0	1	
	Atelier technologique agroalimentaire de St Flour (15)	1207	Poste entier	0	1	
	Atelier technologique de Chambéry (73)	2822	Poste entier	0	1	
	Atelier technologique de Contamine sur Arve (74)	2796	Poste entier	0	1	
Bourgogne-Franche-Comté	Atelier technologique de Quétigny Plombières (21)	1201	Poste entier	0	1	
Normandie	Atelier technologique agroalimentaire St Lô-Thère (50)	1203	Poste entier	0	1	
	Centre équestre de Sées (61)	1202	Poste entier	0	1	
	Atelier technologique d'Envermeu (76)	1204	Poste entier	0	1	
Occitanie	Atelier techno agroalimentaire de Florac (48)	1205	Poste entier	0	1	

Directeur CFA et CFPPA

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Bretagne	CFPPA Caulnes (22)	1049	Poste entier	0	1	
Corse	CFPPA Sartène (2A)	1052	Poste entier	0	1	
Grand Est	CFPPA de la Meuse (55)	1048	Poste entier	0	1	
Normandie	CFPPA de Vire (14)	1046	Poste entier	0	1	
	CFPPA Saint Hilaire du Harcouët (50)	1045	Poste entier	0	1	
Nouvelle-Aquitaine	EPLEFPA du Périgord à Coulounieix (24)	1050	Poste entier	0	1	

Annexe E - secteur postes à profil

Région	Etablissement	N° poste	Valeur	V *	SV *	Précision
Occitanie	EPLEFPA du Tarn (81)	2799	Poste entier	0	1	Ingénieur plateforme technologique
Nouvelle-Aquitaine	EPLEFPA Poitiers Venours (86)	2801	Poste entier	0	1	Responsable de Rurart
Occitanie	EPLEFPA de Saint Gaudens (31)	2803	Poste entier	0	1	Chargé de mission en charge de la FCPA
Hauts-de-France	EPLEFPA des Flandres - Lomme (59)	2824	Poste entier	0	1	Animateur de réseau FCPA
Occitanie	EPLEFPA de Villefranche de Rouergue (12)	2813	Poste entier	0	1	Animateur de réseau FCPA
Provence-Alpes-Côte d'Azur	EPLEFPA d'Aix Valabre Marseille (13)	2814	Poste entier	0	1	Animateur réseau des CFPPA

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de la formation et du développement

REGION : OCCITANIE

Ingénieur(e) d'Etude

EPLEFPA du Tarn (81)

Numéro de poste : 2799 Plateforme Technologique	Lieu d'exercice : Site de Fonlabour	
Présentation de l'environnement professionnel	<i>L'ingénieur(e) d'étude exerce son activité au sein la PFT (SACD) de l'EPLEFPA du Tarn. Il (elle) agit dans les domaines de l'eau, des déchets et de leur valorisation dans, ce cadre elle est en lien avec des professionnels. Il (elle) travaille en lien étroit avec des étudiants et des enseignants dans le cadre de projets tuteurés, et dans le cadre de projets de transfert de technologie.</i>	
Objectifs du poste	<i>Son activité s'exerce au sein de la Plateforme Technologique GH2O, elle peut s'étendre sur les autres centres constitutifs de l'EPLEFPA. L'ingénieur(e) d'étude est amené(e) à exercer ses activités dans le cadre de prestations de service auprès d'entreprises PME/PMI auxquels sont associés des étudiants. L'ingénieur(e) d'étude contribue au transfert de technologie. Son activité s'exerce dans un cadre réglementaire strict qu'il (elle) doit connaître et appliquer.</i>	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<i>Il (elle) est chargé(e) de :</i> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Mettre en place du suivi et validation scientifique et technique de prestations de transfert de technologie impliquant des étudiants, auprès de TPE et PME locales et régionales, ❖ Ingénierie de formation dans les domaines d'expertise, ❖ Développer de nouveaux programmes d'expérimentation et de développement dans le cadre de nouveaux partenariats et poursuite de projets de développement déjà existants, ❖ Réaliser d'actions de diffusion scientifique et technique au sein de l'EPL et à l'extérieur (Interventions, rédaction d'articles scientifiques) ❖ Encadrer et/ou coordination des équipes de projet constituées de personnes ressources de l'EPLEFPA, technicien(e) et d'étudiant(e)s ❖ En complément de son activité, l'Ingénieur(e) d'étude pourra, s'il (elle) en est d'accord, être sollicité(e) pour réaliser des interventions de formation, auprès des salariés d'entreprises ou des apprenant(e)s. 	
Champ relationnel du poste	<i>Il (elle) exerce ses missions sous l'autorité du responsable de la PFT auquel il (elle) rend compte</i>	
Conditions particulières d'exercice	<i>Le temps de travail de l'agent est égal à 208 jours.</i>	
Compétences liées au poste	<p align="center"><u>Savoir-faire et Savoir-être</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Capacités relationnelles et sens de la communication, animation de groupes de travail (cadres, technicien(ne)s, ouvrier(e)s), transmission de l'information. ❖ Personne de terrain, rigoureuse, pédagogue, intégrée au sein d'une équipe pluridisciplinaire, et attentive à la démarche de sensibilisation des petites et moyennes entreprises aux problématiques environnementales. ❖ Maîtrise de l'outil informatique : logiciels professionnels de gestion et de traitement de données. ❖ Maîtrise des procédés et des méthodes de caractérisation physico-chimiques et biologiques applicables à la potabilisation de l'eau, à l'épuration des eaux usées domestiques, industrielles et des boues et à la valorisation des déchets. ❖ Qualités rédactionnelles, rédaction de conventions, de protocoles expérimentaux, de rapports d'étude, d'articles et publications scientifiques, de supports de communication, de comptes rendus de réunions. 	<p align="center"><u>Connaissances</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Compétences techniques spécifiques en Environnement : Génie des procédés, Sciences du vivant (agronomie, agriculture, aménagement). ❖ Bonne connaissance de l'environnement réglementaire et normatif lié à la mission (code rural, code de l'environnement)
Personnes à contacter	Directeur de l'EPLEFPA : Eric Gaillochon – eric.gaillochon@educagri.fr – 06 11 77 22 34	

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
de Nouvelle-Aquitaine
Responsable de RURART

N° du poste : 2801		
Catégorie : A		
Cotation parcours professionnel postes catégorie A		
Poste susceptible d'être vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Rurart est un centre d'art contemporain, un espace culture multimédia et un centre de ressources en matière d'actions culturelles pour l'enseignement agricole de Nouvelle-Aquitaine. Le poste est situé sur le site du lycée agricole de Venours dans la Vienne qui est le siège de Rurart.	
Objectifs du poste	A la tête d'une équipe de trois personnes, l'animateur régional (qui assurera les fonctions de responsable de Rurart) devra animer le réseau régional d'actions culturelles de l'enseignement agricole et définir et mettre en oeuvre le projet artistique de Rurart.	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Il devra : - animer le réseau régional d'actions culturelles en impliquant les lycées agricoles, - diriger Rurart en définissant le projet artistique, manager l'équipe, rechercher les financements nécessaires, gérer les ressources, représenter la structure auprès des partenaires institutionnels.	
Champ relationnel du poste	L'animateur régional est rattaché hiérarchiquement au chef du SRFD de la DRAAF. Il est en contact avec la DGER, la DRAC, le Conseil Régional, le Rectorat, les collectivités locales et des artistes et autres acteurs culturels.	
Compétences liées au poste	Savoirs	Savoir-faire
	Compétences pédagogiques et compétences artistiques Bonne connaissance du milieu culturel et de l'art contemporain Bonne connaissance des enjeux liés à l'éducation artistique Connaissance de l'enseignement agricole	Compétences organisationnelles et relationnelles Capacité à gérer une structure et une équipe Capacité à animer un réseau Capacité de négociation
Personnes à contacter	M. Guy Lehay, chef du service régional de la formation et du développement, P. I. Tél : 05 49 03 11 50 ou 06 79 31 98 09	

Chargé de mission

N° du poste : 2803 Catégorie : A Corps/grade :					
Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 1	Cotation RIFSEEP : G2				
Poste vacant à compter du : 01/09/2019 Susceptible d'être vacant :					
Poste créé : CHARGE DE MISSION					
Présentation de l'environnement professionnel	CFAA Piémont Pyrénées : 4 sites de formation sur 3 départements (Haute Garonne (siège) + Ariège + Hautes Pyrénées) 270 apprentis				
Objectifs du poste	Gestion administrative, pédagogique et stratégique du CFAA Piémont Pyrénées (siège) et des 3 UFA en collaboration avec le directeur du CFA et les responsables de site. Responsable qualité du CFAA PP Gestion pédagogique du site de Saint Gaudens				
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p align="center">➤ Gestion du CFAA Piémont Pyrénées (siège)</p> Mise en place de la démarche qualité sur l'ensemble des sites (du diagnostic à la mise en œuvre) Suivi de l'évolution des textes régissant la gestion des formations par apprentissage Mise en place d'actions de promotion des filières du CFAA PP Développement de relations partenariales sur les territoires Mise en œuvre de la politique de développement du CFAA PP Participation au réseau des développeurs de l'apprentissage de la région Occitanie Montage et suivi de projets du CFAA PP Accompagnement des UFA sur les aspects réglementaires et fonctionnels de l'apprentissage <p align="center">➤ En collaboration avec la secrétaire</p> Suivi des inscriptions sur YPAREO de l'ensemble des apprentis du CFAA Suivi de la Gestion des primes et transfert via net CFA Suivi de la remontée des effectifs sur NET CFA via YPAREO Suivi des enquêtes SIFA, IFA Suivi des Inscriptions aux examens et de la saisie des résultats des apprentis des formations évaluées par UC ET CCF <p>Activités extérieures</p> Participation à des réunions extérieures relevant des champs de compétence de l'agent Participation aux instances du CFAA PP, de l'EPLEFPA PC et des UFA (CC, CA...) Participation à des salons, forums... <p>Gestion pédagogique du site de Saint Gaudens</p> Animation de la campagne de recrutement des apprentis Accompagnement administratif à la signature des contrats des entreprises et des familles Organisation pédagogique des différentes formations Réalisation et suivi des fiches de services des formateurs Mission d'écoute et de suivi des apprentis de façon collective et individuelle Gestion quotidienne des apprentis en collaboration avec l'équipe pédagogique (relation entreprise et famille) Relation avec le CFPPA AC pour organisation pédagogique de la formation continue				
Contraintes du poste	4 sites de formation / 3 départements Réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage Difficultés financières du centre				
Champ relationnel du poste	<p>➤ Directeur du CFAA</p> <p>➤ Directeur de l' EPLEFPA</p> <p>➤ Équipe administrative et pédagogique</p> <p>➤ Agence comptable</p> <p>➤ UFA (directeur - responsable de site – responsable pédagogique – responsable administrative)</p>				
Compétences liées au poste	<table border="1"> <thead> <tr> <th align="center">Savoirs et savoirs faire</th> <th align="center">Savoir-être</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maîtrise des fonctionnalités des outils bureautiques (Word, Excel...) ➤ Connaissance des procédures administratives et financières en apprentissage de la Région ➤ Connaissance des logiciels professionnels les plus couramment utilisés : INDEXA - YPAREO <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Être rigoureux dans l'exercice de ses missions ➤ Organiser son travail et hiérarchiser les priorités ➤ Planifier des activités ➤ Rendre compte de ses actions ➤ Enregistrer, classer et archiver des documents ➤ Respecter le sens de la hiérarchie ➤ Proposer à la direction, des évolutions (méthodes, outils, procédures...) relatives à ses champs de compétences. ➤ Échanger et coopérer avec les équipes administratives, comptables et pédagogiques de l'EPL et des 3 UFA. ➤ Expliquer, transmettre des informations auprès des équipes </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir écouter ➤ Savoir communiquer dans différentes situations ➤ Savoir analyser et reformuler une demande ➤ Savoir prendre du recul ➤ Savoir travailler en autonomie ➤ Être adaptable et polyvalent ➤ Savoir gérer une situation conflictuelle ➤ Savoir gérer son stress </td> </tr> </tbody> </table>	Savoirs et savoirs faire	Savoir-être	<p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maîtrise des fonctionnalités des outils bureautiques (Word, Excel...) ➤ Connaissance des procédures administratives et financières en apprentissage de la Région ➤ Connaissance des logiciels professionnels les plus couramment utilisés : INDEXA - YPAREO <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Être rigoureux dans l'exercice de ses missions ➤ Organiser son travail et hiérarchiser les priorités ➤ Planifier des activités ➤ Rendre compte de ses actions ➤ Enregistrer, classer et archiver des documents ➤ Respecter le sens de la hiérarchie ➤ Proposer à la direction, des évolutions (méthodes, outils, procédures...) relatives à ses champs de compétences. ➤ Échanger et coopérer avec les équipes administratives, comptables et pédagogiques de l'EPL et des 3 UFA. ➤ Expliquer, transmettre des informations auprès des équipes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir écouter ➤ Savoir communiquer dans différentes situations ➤ Savoir analyser et reformuler une demande ➤ Savoir prendre du recul ➤ Savoir travailler en autonomie ➤ Être adaptable et polyvalent ➤ Savoir gérer une situation conflictuelle ➤ Savoir gérer son stress
Savoirs et savoirs faire	Savoir-être				
<p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maîtrise des fonctionnalités des outils bureautiques (Word, Excel...) ➤ Connaissance des procédures administratives et financières en apprentissage de la Région ➤ Connaissance des logiciels professionnels les plus couramment utilisés : INDEXA - YPAREO <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Être rigoureux dans l'exercice de ses missions ➤ Organiser son travail et hiérarchiser les priorités ➤ Planifier des activités ➤ Rendre compte de ses actions ➤ Enregistrer, classer et archiver des documents ➤ Respecter le sens de la hiérarchie ➤ Proposer à la direction, des évolutions (méthodes, outils, procédures...) relatives à ses champs de compétences. ➤ Échanger et coopérer avec les équipes administratives, comptables et pédagogiques de l'EPL et des 3 UFA. ➤ Expliquer, transmettre des informations auprès des équipes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir écouter ➤ Savoir communiquer dans différentes situations ➤ Savoir analyser et reformuler une demande ➤ Savoir prendre du recul ➤ Savoir travailler en autonomie ➤ Être adaptable et polyvalent ➤ Savoir gérer une situation conflictuelle ➤ Savoir gérer son stress 				
Date limite de candidature					
Personnes à contacter	LABART VINCENT Directeur EPLFPA				

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction/service/sous-direction
Bureau/Mission**

Animateur de réseau - Site de Villefranche de Rouergue du CFA Agricole de l'Aveyron

N° du poste : 2813 Catégorie : A Corps/grade : Référentiel métier :		
Cotation parcours professionnel <input type="checkbox"/> postes catégorie A	Cotation RIFSEEP : <input type="checkbox"/>	
Poste vacant à compter du : 01/09/2019		
Présentation de l'environnement professionnel	Un CFA Agricole de l'Aveyron de 250 apprentis avec des formations CAPa, BP, Bac Pro, BTSa et Licence Pro réparties sur plusieurs sites de formation dans les domaines suivants : polyculture – élevage, agroalimentaire, laboratoire et contrôle qualité, paysage, cheval	
Objectifs du poste	Gestion administrative, pédagogique de l'UFA en collaboration avec le directeur du CFAA et sous la responsabilité du directeur de l'EPL d'accueil de l'UFA. Développement d'activités de formation continue conduites par l'UFA	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>Gestion de l'UFA :</p> <ul style="list-style-type: none"> Organisation pédagogique et administrative des formations (apprentissage et formation continue) du site Suivi financier des activités d'apprentissage et de formation continue de l'UFA en lien avec le Directeur de l'organisme gestionnaire, le Directeur du CFAA et sous l'autorité de l'EPL d'accueil de l'UFA Suivi de l'évolution des textes régissant la gestion des formations par apprentissage et continue Réalisation et suivi du calendrier d'alternance, de l'EDT des apprentis Planification et organisation des semaines des stagiaires de l'UFA Accompagnement administratif à la signature des contrats des entreprises et des familles Promotion et développement de l'UFA par des activités de veille et de prospection Animation de la campagne de recrutement Réalisation d'études d'opportunité pour la mise en place de formations nouvelles Prospection d'entreprises et présentation de l'offre de formation et/ou proposer des actions de formation adaptées aux demandes Analyse des demandes de formation sous différentes formes (appel d'offres, cahier des charges), en évaluer la faisabilité et préparer les réponses (propositions d'intervention, réponses aux appels d'offres et cahiers des charges...) Conception de projets de formation en réponse à des demandes publiques ou privées Réalisation et suivi des fiches de service des formateurs Participation à l'élaboration et à la conduite de projets et de dispositifs transversaux avec d'autres partenaires Développement de relations partenariales sur le territoire Participation aux instances CFAA, EPLEFPA et UFA Participation au réseau des développeurs de l'apprentissage de la région Occitanie <p>Activités extérieures</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation à des réunions extérieures relevant des champs de compétence de l'agent 	
Champ relationnel du poste	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur de l'EPLEFPA - Secrétaire générale de l'EPLEFPA - Directeur de l'organisme gestionnaire du CFAA - Directeur du CFAA - Équipe administrative et pédagogique 	
Compétences liées au poste	Savoirs et savoir-faire	Savoir-être
	<p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des procédures administratives et financières en apprentissage et en formation continue - Maîtrise des fonctionnalités des outils bureautiques (Word, Excel...) - Connaissance des logiciels professionnels les plus couramment utilisés : INDEXA et YPAREO <p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être rigoureux dans l'exercice de ses missions - Organiser son travail et hiérarchiser les priorités - Planifier des activités - Rendre compte de ses actions - Enregistrer, classer et archiver des documents - Respecter le sens de la hiérarchie - Proposer à la direction, des évolutions (méthodes, outils, procédures...) relatives à ses champs de compétences. - Échanger et coopérer avec les équipes administratives et pédagogiques - Expliquer, transmettre des informations auprès des équipes 	<ul style="list-style-type: none"> - Être à l'écoute - Communiquer dans différentes situations - Savoir gérer une situation conflictuelle - Travailler en autonomie - Être polyvalent - Savoir gérer son stress
Lieu d'exercice	Villefranche de Rouergue	
Personnes à contacter	Saïdi LAWAL Directeur EPLEFPA VILLEFRANCHE de ROUERQUE - 06 14 03 04 35 - said.lawal@educagri.fr	



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**Direction Régionale de l'Alimentation
de l'Agriculture et de la Forêt
132, bd de Paris – 13003 MARSEILLE**

**Animateur du réseau des CFPPA PACA
réseau UNIS VERTS**

N° du poste : 2814 Catégorie A	
Classement parcours professionnel postes catégorie A	
Poste susceptible d'être vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	Les 9 EPL publics en PACA ont regroupé leur animation des CFPPA, centres constitutifs des EPL dans un réseau dénommé UNIS VERT. En PACA, les 7 CFPPA totalisent, en 2015, 1 014 600 heures stagiaires et accueillent 2 250 apprentis. Le réseau accueille aussi 2 autres établissements, le CFPPA de Salon de Provence dépendant d'AGROSUP MONTPELLIER et l'ADFFPA de GAP, ainsi que les établissements de Corse.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	L'animateur devra : <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir les CFPPA et mettre en avant les compétences des CFPPA, auprès des organisations professionnelles, - contractualiser des liens avec les filières professionnelles, - prospecter les secteurs d'activité où de nouvelles activités et de nouveaux métiers apparaissent, - développer le travail collectif dans le cadre d'appel à projets régionaux en assurant une veille sur les appels d'offre, en collaborant et animant la réponse à ces appels d'offre, - mutualiser les compétences des différents établissements, - professionnaliser les acteurs de la formation continue, - apporter un appui et une aide personnalisée aux CFPPA qui n'ont pas toujours les moyens de développement adéquats. - l'animateur sera le référent régional de la réforme de la FCPA suite à la parution de la loi « choisir son avenir professionnel » et animera l'ensemble des CFPPA et UFA, puis assurera la bonne mise en œuvre de cette réforme.
Champ relationnel du poste	L'animateur sera en contact avec tous les CFPPA de la région, avec les instances professionnelles, les institutionnels de la formation continue et les financeurs, le SRFD. Il sera en relation avec la DGER pour la réforme de la FCPA.
Compétences liées au poste	Compétences en ingénierie de développement de la formation continue dans les secteurs du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Personnes à contacter	Christian CAZENAVE, Chef du SRFD christian.cazenave@agriculture.gouv.fr Tél : 04 13 59 36 72 Gaël LE SCAON, adjoint au Chef du SRFD gael.lescaon@agriculture.gouv.fr Tél : 01 13 59 36 34